Nouvelle observation - Révision du PLU Voiron.fr <NePasRepondre@ville-voiron.fr> Ven 01/07/2022 11:04 À :

Christel BARACH < Christel.BARACH@ville-voiron.fr>

Nom et prénom :

Camille Divay

E-mail

camille.frotte@laposte.net

Adresse

10 chemin du Monastère VOIRON 38500

Map It

Votre observation :

Multiplier les pistes cyclables dans tout Voiron (en commençant par les grandes artères) et entre les communes alentour. Plus il y a de pistes cyclables et de manière sécurisée de se déplacer avec des transports doux, plus les particuliers investissent dans des vélos et trottinettes (électriques ou non).

Ajouter des transports en commun et réduire la place des voitures, notamment en centre ville. C'est une des rares villes en France où les piétons ne semblent pas prioritaires, même sur les passages prévus pour eux ou les trottoirs. Les automobilistes sont habitués à disposer de tout l'espace. Peu de rues sont piétonnes et la succession de parking oblige à être constamment vigilant à la circulation. Lors des marchés, les riverains trouvent un moyen de faire leurs courses avec moins de places de stationnement donc cela est possible au quotidien. Il faut mettre des parkings relais autour de la ville et limiter de plus en plus la place de la voiture.

Plus spécifiquement pour le quartier du Faton, le nombre de nouveaux habitants est important et il faut de nouveaux aménagements, afin notamment d'assurer la sécurité de tous (beaucoup d'enfants dans ce quartier, souvent moins vigilants que les adultes). L'avenue Jacques Chirac et la rue du Louvasset doivent être pourvues de moyens pour ralentir les voitures (qui ne roulent pas à 50km/h pour un bon nombre d'entre elles + "rodéo" de motos): contrôles ponctuels mais surtout dos d'âne, terre plein central... Les aménagements autour de l'école du Faton sont efficaces mais insuffisants car concentrés autour de l'école même: les enfants viennent à pied, à vélo et n'habitent pas tous autour de l'école. Il faut encourager ces familles à ne pas prendre la voiture.

Il est urgent de refaire la rue du Louvasset, son trottoir (vrai parcours du combattant pour les poussettes ou les draisiennes). Les plots sur la bordure de la route où il n'y a pas de trottoir sont insuffisants à assurer la sécurité des habitants et notamment des enfants qui se rendent à l'école. De nombreux riverains se plaignent de la dangerosité de cette route.

Pourquoi ne pas mettre quelques rues en priorité à droite (rue de Termerieux par exemple?) afin de faire ralentir les voitures sur la rue du Louvasset?

Même s'il n'y a pas l'espace pour une piste cyclable dans la rue du Louvasset, peindre un symbole cycle sur la route et mettre un panneau de partage de la route sensibilisent les automobilistes et les incitent à la vigilance.

Cesser les permis de construire de maisons individuelles et réhabiliter les espaces et habitations déjà réalisées. Protéger certaines zones de toutes constructions/ bétonisations.

Contrôler le respect de certaines règles et sanctionner leur non-respect comme par exemple les arbres centenaires

coupés contre les indications du PLU, les circulations de motocross dans des espaces naturels et des espaces agricoles (à Charauze notamment).

Je vous remercie pour l'attention de vous voudrez bien porter à ces propositions.

Cordialement

Camille Divay